



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/063

**OBJET : AVENANT DE PROLONGATION AU MARCHÉ
PUBLIC N°2016-27 TRAITEMENT DES DMA**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 35

Nombre de Conseillers présents et représentés : 41

Quorum : 15

Date de convocation : 1^{er} avril 2021

Date d'affichage de la convocation au siège : 1^{er} avril 2021

Le 8 avril de l'année deux mille vingt et un à 18h30

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	E	Mme LAGARDE	CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	M. LAFFARGUE	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	P	
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. FATH
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
DABAN Mathieu	E		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. AULANIER
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	P	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	E	M. GACHET
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	E	M. CLÉMENT
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme BOURGADE, secrétaire de séance.
Les procès-verbaux des 4 et 18 mars 2021 sont adoptés à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/063

**OBJET : AVENANT DE PROLONGATION AU MARCHÉ
PUBLIC N°2016-27 TRAITEMENT DES DMA**

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, et notamment son article 3-1-3 relatif à la collecte et au traitement des déchets des ménages et déchets assimilés,

Vu les articles L1411-5 II, L1414-2 et L1414-4 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la Commission d'Appel d'Offres,

Vu la délibération n° 2016/32 du Conseil Communautaire attribuant les marchés publics pour assurer le traitement des déchets ménagers et assimilés,

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres, se prononçant sur les avenants de prolongation réunie le 10 mars 2021,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

La Communauté de Communes de Montesquieu a procédé le 3 juin 2016 à l'attribution des marchés publics suivants :

- Lot 1 : Traitement des emballages ménagers recyclables et des papiers-cartons issus de l'activité professionnelle
- Lot 2 : Traitement des encombrants collectés en porte à porte
- Lot 3 : Traitement des déchets verts collectés en porte à porte
- Lot 4 : Traitement des déchets type Déchets Industriels Banals (DIB) des professionnels

Les quatre lots ont été examinés et attribués par la Commission d'Appel d'Offres initiale pour un montant total **indicatif** de 3 019 230,50 € TTC sur la durée totale du marché de 4 ans avec une reconduction de un an.

La durée des marchés prend fin le 30 juin 2021.

Motif de la demande de prolongation :

Lors de la mise en place de la nouvelle mandature en juillet 2020, les élus ont pris connaissance de ce dossier, et après appropriation, un groupe de travail interne a été mis en place afin d'élaborer une démarche d'optimisation des marchés de gestion des déchets de la collectivité. Ce délai supplémentaire correspond donc à cette période de travail collaboratif.

Les leviers d'optimisation concernent entre autres les modalités de collecte, de traitement et le réseau de déchèteries.

L'application des résultats de cette démarche sera mise en œuvre lors du renouvellement des marchés de gestion des déchets qui seront attribués à l'été.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/063

**OBJET : AVENANT DE PROLONGATION AU MARCHÉ
PUBLIC N°2016-27 TRAITEMENT DES DMA**

Proposition de prolongation de la durée des lots :

- Lot 1 : Traitement des emballages ménagers recyclables et des papiers-cartons issus de l'activité professionnelle

Durée de 3 mois pour un montant supplémentaire de 132 000 € HT soit une augmentation de 4,71 % du marché initial n° 2016-27-01

- Lot 1 : Traitement des emballages ménagers recyclables et des papiers-cartons issus de l'activité professionnelle

Prise en charge d'un tiers des surcoûts liés à l'impact économique de la crise sanitaire due au Covid-19 (Cf. Courrier n°2020-12-64226 du 09/12/2020) d'un montant de 2 077 € TTC, soit une augmentation de 0,07 % du marché initial n° 2016-27-01

- Lot 2 : Traitement des encombrants collectés en porte à porte

Durée de 3 mois pour un montant supplémentaire de 2 000 € HT soit une augmentation de 4,32 % du marché initial n° 2016-27-02

- Lot 3 : Traitement des déchets verts collectés en porte à porte

Durée de 3 mois pour un montant supplémentaire de 1 000 € HT soit une augmentation de 4,54 % du marché initial n° 2016-27-03

- Lot 4 : Traitement des déchets type Déchets Industriels Banals (DIB) des professionnels

Durée de 3 mois pour un montant supplémentaire de 4 000 € HT soit une augmentation de 1,65 % du marché initial n° 2016-27-04

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide d'accepter la proposition d'avenant pour les marchés publics n°2016-27-01, n°2016-27-02, n°2016-27-03, n°2016-27-04,
- Autorise Monsieur le Président, à signer les avenants aux marchés publics,
- Prévoit les crédits au budget afférent.

Fait à Martillac, le 8 avril 2021

Le Président de la CCM
Bernard FATH

Document signé électroniquement

